

Monsieur Loïg Chesnais-Girard  
Président du Conseil Régional de Bretagne  
283 avenue Patton - CS 21101  
35711 RENNES -Cedex 7

personne en charge du dossier :

Renan KERBIQUET  
contact@kelennomp.bzh

Locmiquélic, le 17 février 2021

*Copie à :*

- Madame la Vice-présidente en charge de la langue bretonne à la région Bretagne
- Madame et Messieurs les Présidents des Conseils départementaux de Bretagne
- Comité Académique de l'Enseignement Catholique (CAEC) de Bretagne
- Mme la Présidente du réseau d'enseignement Diwan
- M. le Président de Div Yezh Breizh, association des parents de l'enseignement public pour l'enseignement du et/en breton à l'école publique
- M. le Président de la fédération Divaskell Breizh des parents de l'enseignement bilingue de l'enseignement catholique

**OBJET : Portes-ouvertes des écoles pour l'enseignement bilingue en Bretagne**

Monsieur le Président de la Région Bretagne,

Comme vous le savez, sans doute, l'Académie de Rennes a récemment annoncé qu'aucune opération de portes-ouvertes ne pourrait avoir lieu en présentiel dans les établissements scolaires de Bretagne. Seules des portes-ouvertes de type distanciel pourraient être envisageables.

Nous nous permettons aujourd'hui de vous alerter, en tant qu'association regroupant des enseignants du public, de Diwan et de l'enseignement catholique, sur les conséquences que nous considérons comme particulièrement néfastes voire inquiétantes pour le développement de l'enseignement bilingue en Bretagne.

En effet, l'expérience de l'année scolaire 2020/2021, également sans portes-ouvertes, avait entraîné un net ralentissement dans la progression des inscriptions en filière bilingue, notamment des primo-inscriptions en maternelle, voire une chute d'effectifs pour certains réseaux.

Au moment où doit être renouvelée la convention État-Région sur l'enseignement bilingue, il avait été dressé le constat que l'objectif de 20.000 élèves en filière bilingue n'avait pu être atteint. Une deuxième année sans portes-ouvertes en présentiel, seules à même d'informer efficacement sur ce type d'enseignement, les parents d'enfants en âge d'être scolarisés risque d'entraîner un nouveau retard dans le développement de l'enseignement bilingue en Bretagne.

En effet, pour la plupart des écoles de Bretagne, réaliser des portes ouvertes en distanciel, ayant une réelle portée auprès des parents s'avère quasi-impossible, faute notamment de l'infrastructure disponible dans chaque école.

Nous pensons ainsi qu'une campagne de promotion de l'enseignement bilingue doit être réalisée en urgence pour la future rentrée scolaire de septembre 2021. Nous estimons que la région Bretagne est la collectivité la plus à même de jouer un rôle de chef de file, en collaboration avec les autres collectivités territoriales communes et départements, pour mettre en place une telle campagne, seule alternative, à notre avis, pour informer les familles de jeunes enfants, en âge d'être scolarisés à la maternelle, de l'existence et de l'intérêt d'un tel type d'enseignement en Bretagne.

L'office public de la langue bretonne, organise chaque année, une campagne de promotion de l'enseignement du breton pour adultes, relayé par les départements et les communes.

Dans la convention de plan État-Région 2015-2020, il était également prévu une campagne généraliste nommée "Erwan" de promotion de l'enseignement bilingue à destination des familles. Celle-ci devait être co-financée à hauteur de 60 000 € par l'État et la Région. Or, la dernière campagne "Erwan" d'ampleur, selon nos informations, date de 2014.

Nous vous demandons donc de mettre en place, avec les contraintes du temps imparti, une campagne en urgence notamment ciblée sur les réseaux sociaux pour la future rentrée scolaire.

Réactiver une campagne ambitieuse de promotion de l'enseignement bilingue à l'échelon régional, en lien avec les communes disposant d'une filière bilingue et les départements en charge de la petite enfance, sur des supports multiples et diversifiés, nous semble également un axe majeur de travail pour les années à venir.

Nous allons également adresser prochainement une lettre similaire à l'ensemble des communes de Bretagne disposant d'une filière d'enseignement bilingue.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous porterez à cette problématique, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en nos sentiments bretons les plus dévoués.

A galon ganeoc'h !



Le président,  
M. Goulven MORVAN